

Nyon, le 10 juin 2024

Impact des graves intempéries sur le dépôt-atelier de Trélex et interruption partielle du trafic ferroviaire

À la suite de fortes précipitations dans la nuit de dimanche à lundi, le sous-sol du dépôt-atelier de Trélex a été inondé, nécessitant l'arrêt des installations de sécurité. Le trafic ferroviaire entre Nyon et Trélex est interrompu dans les deux sens jusqu'à nouvel avis. Des bus de remplacement assurent le transport des voyageurs pour cette partie de la ligne.

Des pluies d'une ampleur sans précédent ont frappé la région nyonnaise de manière très localisée. Elles ont entraîné une montée des eaux et l'inondation du sous-sol du dépôt-atelier de Trélex, dont le chantier est en cours d'achèvement. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et l'alimentation électrique du chantier et des installations de sécurité ont été coupées.

En conséquence, le trafic ferroviaire entre Nyon et Trélex a été interrompu dans les deux sens et tous les trains sont supprimés sur cette partie de la ligne jusqu'à nouvel avis.

Le transport des voyageurs est assuré par des bus de remplacement circulant à une fréquence à la demi-heure entre Nyon et Trélex, dans les deux sens. Une assistance pour l'information à la clientèle a été mise en place. Nos équipes ont été déployées aux haltes et gares pour conseiller et orienter les voyageurs. Les équipes du NStCM et des TPN ont œuvré main dans la main afin d'offrir le plus rapidement possible une solution à notre clientèle.

Entre Trélex et La Cure, les trains circulent normalement, dans les deux sens, selon l'horaire habituel. Les courses Nyon-Genolier-Nyon sont supprimées jusqu'à nouvel avis.

Concernant la remise en état du chantier de Trélex, toutes nos équipes sont à pied d'œuvre depuis hier soir et des travaux de déblaiement et de pompage de l'eau sont en cours. Les équipes de piquet ont été rapidement activées et ont pu mettre en œuvre les processus définis. Les dégâts et l'impact de ces inondations ne pourront être évalués qu'une fois ces opérations achevées. La partie administrative du bâtiment n'a pas subi de dommages et a été sécurisée. Tout est mis en œuvre pour que le planning prévu pour le déménagement de l'entreprise sur ce site soit maintenu.

Compte tenu de la situation et par mesure de sécurité, le chantier de Trélex est actuellement inaccessible, jusqu'à nouvel avis.